



DEMANDE DE PROPOSITION

**[FOURNITURE ET DISTRIBUTION SUR SITE DE
SEMENCES, D'INTRANTS, D'OUTILS ET MATÉRIELS
AGRICOLAS, D'INTRANTS AGRICOLAS ET DE
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
]**

DOCUMENT# [RFP-CI-2027-013]

DATE D'EMISSION DE RFP : [8 SEPTEMBRE, 2026]

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS : [22 SEPTEMBRE, 2026 A 17H00]

DOCUMENT CONFIDENTIEL

*PREPARE PAR
CARE®*



Table des matières

1.	À PROPOS DE CARE	2
2.	CONDITIONS GENERALES ET CLAUSES.....	2
2.1.	CONDITIONS GÉNÉRALES DE CARE.....	2
2.2.	CONFIDENTIALITÉ/ NON-DIVULGATION	3
2.3.	PUBLICITÉ	3
2.4.	RESPONSABILITÉ.....	3
2.5.	FORCE MAJEURE	3
2.6.	ERREURS ET OMISSIONS.....	4
2.7.	DROIT DE PROPRIÉTÉ.....	4
2.8.	CONFLIT D'INTÉRÊT	4
3.	DÉCLARATION DU FOURNISSEUR	4
4.	CONDITIONS ET DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS	5
5.	APERÇU DU PROJET	12
	CALENDRIER DU PROJET :.....	14
6.	CRITÈRE D'ÉVALUATION.....	15

1. À PROPOS DE CARE

Chez CARE, nous recherchons un monde d'espoir, d'inclusion et de justice sociale, où la pauvreté a été vaincue et où les gens vivent dans la dignité et la sécurité.

C'est notre vision depuis 1945, lorsque nous avons été fondés pour envoyer des colis CARE® vitaux aux survivants de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, CARE est un chef de file dans le mouvement mondial pour mettre fin à la pauvreté. Nous plaçons les femmes et les filles au centre parce que nous savons que nous ne pouvons pas vaincre la pauvreté tant que tous n'ont pas les mêmes droits et opportunités. En 2019, CARE a travaillé dans 100 pays et a atteint 70 millions de personnes avec une gamme incroyable de programmes vitaux.

Pour en savoir plus sur CARE, visitez : <https://www.care.org/our-work/>

2. CONDITIONS GENERALES ET CLAUSES

2.1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE CARE

Le document ci-joint n'est pas une offre de contrat, mais une sollicitation d'intention proposée par un fournisseur. L'acceptation d'une proposition n'engage en aucun cas CARE à attribuer un contrat pour tout ou partie des produits et services à un fournisseur.

CARE se réserve le droit de prendre les décisions et actions suivantes en fonction de ses intérêts commerciaux et pour des raisons uniquement connues de CARE :

- Pour déterminer si les informations fournies sont substantiellement conformes ou non aux exigences de la DP
- Contacter tout fournisseur après la soumission de la proposition pour clarifier toute information fournie.
- De renoncer à tout ou à partie des formalités d'enchères.
- Accepter ou rejeter une proposition en tout ou en partie sans justification au fournisseur.
- Ne pas accepter l'offre la plus basse.
- Négocier avec un ou plusieurs fournisseurs concernant tout aspect de la proposition soumise.
- Attribuer un autre type de contrat autre que celui décrit aux présentes, ou n'attribuer aucun contrat ;
- Pour conclure un contrat ou un accord d'achat avec des parties ne répondant pas à cette DP
- Demander, à sa seule discrétion, aux Fournisseurs sélectionnés de fournir une présentation plus détaillée de la proposition

- Ne pas partager les résultats des offres avec d'autres fournisseurs et attribuer les contrats en fonction de l'intérêt de CARE.
- CARE ne sera pas responsable des frais engagés par le soumissionnaire pour la préparation de l'offre, ni des efforts de travail associés, y compris la production et/ou la présentation des documents de présentation ou d'appel d'offres.

Toute déclaration matérielle faite oralement ou par écrit en réponse à DP ou en réponse des demandes d'informations supplémentaires sera considérée comme une offre de contrat et devra être incluse par le fournisseur dans tout contrat final.

2.2. CONFIDENTIALITÉ/ NON-DIVULGATION

Toutes les informations obtenues par un fournisseur concernant les méthodes de travail de CARE ne doivent être divulguées à quiconque en dehors des personnes responsables de ce document de proposition. Toute discussion faite par le fournisseur sur des pratiques commerciales de CARE pourrait être un motif de disqualification. CARE, à sa discrétion, se réserve le droit d'exiger un accord de non-divulgence.

Réciproquement, CARE s'engage à ce que les informations reçues en réponse à cet appel d'offre soient traitées de manière strictement confidentielle et ne soient divulguées à aucune partie, autre que les personnes responsables de l'évaluation des réponses, sans le consentement du fournisseur répondant.

Enfin, les informations contenues dans cette DP sont confidentielles et ne doivent pas être divulguées ou utilisées à d'autres fins par le fournisseur.

2.3. PUBLICITÉ

Toute publicité faisant référence à ce projet, que ce soit sous forme de communiqués de presse, de brochures ou de couvertures médiatiques, ne sera pas autorisée sans l'accord écrit préalable de CARE.

2.4. RESPONSABILITÉ

Le ou les fournisseurs sélectionnés devront présenter une preuve d'assurance adéquate au moment où CARE est prêt à se procurer les services. Il sera également tenu d'indemniser et de dégager CARE de toute responsabilité, entre autres, pour toute réclamation de tiers découlant des actes ou omissions du fournisseur sélectionné, et sera responsable de tout dommage causé par ses employés, agents ou sous-traitants.

2.5. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne sera responsable d'une exécution qui est retardée, entravée ou rendue déconseillée, commercialement impraticable, illégale ou impossible par un « cas de force majeure ». Un événement de force majeure comprend, sans limite, un acte

de la nature, une pandémie, une urgence, des troubles civils, un terrorisme réel ou imminent, une guerre, un incendie, une action gouvernementale ou une ingérence de quelque nature que ce soit, des pannes de courant ou de services publics, des grèves ou d'autres travaux de perturbations, un avertissement sanitaire émis par le Centre de contrôle des maladies (ou un organisme similaire), toute autre urgence civile ou gouvernementale et/ou tout autre événement similaire échappant au contrôle d'une Partie.

La partie qui cherche à signaler cette disposition de force majeure (la « partie affectée ») doit fournir à l'autre partie (la « partie non affectée ») un avis écrit dans les dix (10) jours indiquant la date à laquelle s'est produit ce cas de force majeure.

2.6. ERREURS ET OMISSIONS

CARE s'attend à ce que le fournisseur fournisse toute la main-d'œuvre, la coordination, le soutien et les ressources nécessaires en fonction de la proposition du fournisseur et de l'EDT final correspondant. Aucune compensation supplémentaire ne sera offerte au fournisseur pour toute erreur ou omission dans la proposition faite à CARE. Les seules exclusions sont les ajouts, les suppressions et/ou les services optionnels pour lesquels le fournisseur a reçu l'autorisation écrite de CARE.

2.7. DROIT DE PROPRIÉTÉ

Tous les droits créés au cours de cette évaluation doivent être originaux et aucun tiers ne doit détenir de droits sur le travail. Tous les droits, titres et intérêts dans le travail seront dévolus à CARE.

2.8. CONFLIT D'INTÉRÊT

CARE encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts, en divulguant à CARE si vous, ou l'un de vos affiliés ou personnel, avez été impliqué dans la préparation des exigences, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres informations utilisées dans cet Appel d'offre.

3. DÉCLARATION DU FOURNISSEUR

Oui	Non	
☐	☐	Éthique : En soumettant cette Proposition, je garantis/nous garantissons que le fournisseur ne s'est pas engagé dans des arrangements inappropriés, illégaux, collusoires ou anticoncurrentiels ; n'a pas contacté directement ou indirectement un représentant (en dehors du point de contact) ou recueilli des informations concernant la demande de propositions ; et n'a pas tenté d'influencer ou d'offrir tout type d'incitation, de récompense ou d'avantage personnel à un représentant.

☐	☐	J'affirme/nous affirmons que nous n'adopterons pas de comportement interdit ou tout autre comportement contraire à l'éthique avec CARE ou toute autre partie. Nous affirmons également que nous avons lu la clause générale et les conditions incluses dans cet appel d'offre et que nous mènerons nos activités de manière à éviter CARE dans tout risque financier, opérationnel, réputation ou autre risque.
☐	☐	Conflit d'intérêts : je garantis/nous garantissons que le fournisseur n'a aucun conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu lors de la soumission de cette proposition ; ou la conclusion d'un contrat pour répondre aux exigences. Le point de contact de CARE Procurement sera immédiatement informé par le fournisseur si un conflit d'intérêts survient au cours du processus d'appel d'offre.
☐	☐	Faillite : Je n'ai/Nous n'avons pas déclaré faillite, ne sommes pas impliqués dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou de questions juridiques en suspens qui pourraient entraver la capacité de mener nos activités.
☐	☐	Période de validité de l'offre : Je confirme/nous confirmons que cette proposition, y compris les différents prix, resteront ouvert à l'acceptation pendant la durée de validité de l'offre.
☐	☐	Je comprends/Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenu obligé d'accepter toute proposition que vous recevez, et nous certifions que les biens proposés dans notre devis sont neufs et inutilisés.
☐	☐	En signant cette déclaration, le signataire ci-dessous déclare, garantit et accepte qu'il a été autorisé par l'Organisation/s à faire cette déclaration en son/leur nom

Nom de l'autorise(e) :	
Titre/Désignation :	
Nom de l'entreprise :	
Date :	
Signature	

4. CONDITIONS ET DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Cette demande de proposition représente les exigences d'un processus ouvert et concurrentiel.

Tous les fournisseurs doivent fournir une notification écrite par e-mail à (civ.infoachat@civ.care.org) de leur intention de participer ou de ne pas participer au processus d'appel d'offres d'ici le **[15 septembre 2026]**.

Les propositions seront acceptées jusqu'à **17h00 GMT [22 SEPTEMBRE, 2026]**, envoyées par mail à l'adresse civ.tendersubmission@civ.care.org, au plus tard à la date indiquée ci-dessus en précisant en objet du message : « **AO – FOURNITURE ET DISTRIBUTION SUR SITE DE SEMENCES, D'INTRANTS, D'OUTILS ET MATÉRIELS AGRICOLES, ET DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES – [préciser le lot pour lequel l'offre est soumise]** »

Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux (02) lots, à condition de fournir des propositions distinctes, comprenant une offre technique et une offre financière séparées pour chaque lot.

Toute proposition reçue après cette date ne sera pas acceptée. Toutes les propositions doivent être signées par un agent office ou un représentant de l'entreprise qui soumet la proposition.

Si l'organisation qui soumet une proposition doit sous-traiter tout travail pour répondre aux exigences contenues dans les présentes, cela doit être clairement indiqué dans la proposition. De plus, tous les coûts inclus dans les propositions doivent être détaillés. Toute proposition faisant appel à la sous-traitance doit inclure le nom et la description des organisations sous-traitantes

Tous les coûts doivent être détaillés pour une explication de tous les frais.

Les termes et conditions du contrat seront négociés lors de la sélection du fournisseur retenu pour cette DP. Toutes les conditions contractuelles seront soumises à l'examen du service juridique de CARE et comprendront la portée, le budget, le calendrier et d'autres éléments nécessaires relatifs au projet.

Toute information verbale obtenue ou toute déclaration faite par des représentants de CARE ne doit en aucun cas être interprétée comme modifiant la présente DP. Seules les corrections apportées par CARE sera communiqués de manière officielle à tous les participants à l'appel d'offre. CARE ne sera pas responsable des instructions verbales.

PRESENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE.

Dans le cadre de cette demande, le soumissionnaire devra soumettre sa proposition sous pli scellé, comprenant deux plis séparés et scellés : un pli pour la proposition technique et un pli pour la proposition financière. Ces plis devront contenir les documents ci-dessous :

LA PROPOSITION TECHNIQUE :

- Une lettre de soumission adressée à la directrice pays de CARE COTE D'IVOIRE ;
- Déclaration du fournisseur rempli, daté et signé (disponible à la session 3) ;
- Tableau détaillant les spécifications techniques des articles et services à fournir par le fournisseur dûment rempli, daté et signé disponible à la fin de la session 4 ;
- La lettre d'engagement du respect strict du délai de livraison : 1 semaine après réception du bon de commande ;
- Le pouvoir du soumissionnaire et la liste des représentants légaux de la structure dans un tableau ;
- Délai de validité de l'offre : minimum quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission des offres ;
- Attestation de bonne exécution pour des marchés similaires ou tout autre document justificatif : Bon de commande, contrat etc... ; d'un montant cumulé de 3 000 000 F CFA
- Lettre d'acceptation des termes et conditions de paiement de trente (30) jours à compter de la date de dépôt de facture et bon de livraison.

LA PROPOSITION FINANCIERE :

- Lettre de soumission de l'offre financière
- Tableau Proposition de coût, rempli, daté et signé

A. TABLEAU DETAILLANT LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES ARTICLES ET SERVICES

Lot 1 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet COCOA LIFE.

Article #	Exigences et description	Description et spécification du fournisseur : à remplir par le fournisseur
1	SEMENCE DE GOMBO de type HIRE (boîte de 500g) ou équivalent	
2	SEMENCE D'AUBERGINE de type Djamba (boîte de 50g) ou équivalent	
3	SEMENCE DE CHOUX de type Super CROSS (boîte de 50g) ou équivalent	

4	SEMENCE DE PIMENT de type Big Sun (boîte de 50g) ou équivalent	
5	SEMENCE DE PIMENT de type Antillaise (boîte de 50g) ou équivalent	
6	ENGRAIS BIO de type Bioga (1litre) ou équivalent	
7	LIME de type JK ou équivalent	
8	PULVERISATEURS MANUEL (16L)	
9	MACHETTE	
10	DABA	
11	ARROSOIRES (12L)	
12	LOCATION DE CAMION pour l'acheminement des intrants et du matériel au bureau de CARE Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	

Lot 2 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet HERSHEY

Article #	Exigences et description	Description et spécification du fournisseur : à remplir par le fournisseur
1	UREE (sac de 50KG)	
2	NPK (sac de 50KG)	
3	NITRATE DE CALCIUM (sac de 25KG)	
4	AUBERGINE (boite de 50 grammes)	
5	PIMENT (boite de 50 grammes)	
6	GOMBO (boite de 500 grammes)	
7	TOMATE (boite de 50 grammes)	
8	RIZ (Sac de 20 kg)	
9	HARICOT (Sachet de 1 KG)	
10	MAIS (Sac de 2 kg)	
11	MANIOC (Ha) (sac de 100kg, 62000 boutures)	
12	FICELLES pour le tuteurage de tomate	
13	PULVERISATEURS MANUEL	
14	Herbicide total (bidon de 1 litre)	

15	Herbicide sélectif de riz (bidon de 1 litre)	
16	Herbicide sélectif maïs (bidon de 1 litre)	
17	Engrais Foliaire (bidon de 1L)	
18	Insecticides de contact (bidon de 1 litre)	
19	Insecticides systémiques (bidon de 1 litre)	
20	Fongicides (sachet de 1 kg)	
21	Bactéricides (sachet de 1 kg)	
22	LOCATION DE CAMION pour l'acheminement des intrants et du matériel au bureau de CARE Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	

B. Conformité aux exigences

	Oui, nous nous conformerons	Non, nous ne pouvons pas nous conformer	Si marqué comme "Non", veuillez fournir une contre-proposition
Spécifications techniques minimales	☐	☐	
Délai de livraison (5 jours)	☐	☐	
Délai de livraison (INCOTERMS) N/A	☐	☐	
Période de garantie (le cas échéant) N/A	☐	☐	
La validité de la cotation (90 jours)	☐	☐	
Conditions de paiement (30 jours)	☐	☐	

C. Bordereau de proposition de cout :

Lot 1 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet COCOA LIFE.

Article #	Exigences et description	Qté.	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix total
-----------	--------------------------	------	-----------------	---------------	------------

				(en FCFA)	(en FCFA)
1	SEMENCE DE GOMBO de type HIRE (boîte de 500g) ou équivalent	80	Boîte		
2	SEMENCE D'AUBERGINE de type Djamba (boîte de 50g) ou équivalent	80	Boîte		
3	SEMENCE DE CHOUX de type Super CROSS (boîte de 50g) ou équivalent	08	Boîte		
4	SEMENCE DE PIMENT de type Big Sun (boîte de 50g) ou équivalent	150	Boîte		
5	SEMENCE DE PIMENT de type Antillaise (boîte de 50g) ou équivalent	80	Boîte		
6	ENGRAIS BIO de type Bioga (1litre) ou équivalent	70	Bidon		
7	LIME de type JK ou équivalent	525	Unité		
8	PULVERISATEURS MANUEL (16L)	55	Unité		
9	MACHETTE	525	Unité		
10	DABA	525	Unité		
11	ARROSOIRES (12L)	135	Unité		
12	LOCATION DE CAMION pour l'acheminement des intrants et du matériel au bureau de CARE Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	1	Camion		
MONTANT TOTAL					
TVA NON FACTUREE					
MONTANT TOTAL HORS TAXE					

DATE SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE

Lot 2 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet HERSHEY

Article #	Exigences et description	Qté.	Unité de mesure	Prix unitaire (en FCFA)	Prix total (en FCFA)
-----------	--------------------------	------	-----------------	-------------------------	----------------------

1	UREE (sac de 50KG)	55	Sac		
2	NPK (sac de 50KG)	127	Sac		
3	NITRATE DE CALCIUM (sac de 25KG)	2	Sac		
4	AUBERGINE (boite de 50 grammes)	6	Boite		
5	PIMENT (boite de 50 grammes)	6	Boite		
6	GOMBO (boite de 500 grammes)	4	Boite		
7	TOMATE (boite de 50 grammes)	2	Boite		
8	RIZ (Sac de 20 kg)	240	Sac		
9	HARICOT (Sachet de 1 KG)	88	Sac		
10	MAIS (Sac de 2 kg)	100	Sac		
11	MANIOC (Ha) (sac de 100kg, 62000 boutures)	31	Sac		
12	FICELLES pour le tuteurage de tomate	10	Rouleau		
13	PULVERISATEURS MANUEL	25	EA		
14	Herbicide total (bidon de 1 litre)	167	Bidon		
15	Herbicide sélectif de riz (bidon de 1 litre)	28	Bidon		
16	Herbicide sélectif mais (bidon de 1 litre)	16	Bidon		
17	Engrais Foliaire (bidon de 1L)	11	Bidon		
18	Insecticides de contact (bidon de 1 litre)	49	Bidon		
19	Insecticides systémiques (bidon de 1 litre)	3	Bidon		
20	Fongicides (sachet de 1 kg)	24	Sachet		
21	Bactéricides (sachet de 1 kg)	6	Sachet		
22	LOCATION DE CAMION pour l'acheminement des intrants et du matériel au bureau de CARE Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	1	EA		
MONTANT TOTAL					
TVA NON FACTUREE					
MONTANT TOTAL HORS TAXE					

DATE SIGNATURE ET CACHET DU SOUMISSIONNAIRE

5. APERÇU DU PROJET

CARE recherche un fournisseur pour soumettre des propositions destinées à la [fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet COCOA LIFE et HERSHEY.

Lot 1 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet COCOA LIFE.

Exigences et description	Qté.	Unité de mesure	Délai de livraison requis	Adresse de livraison	Période de contrat
SEMENCE DE GOMBO de type HIRE (boîte de 500g) ou équivalent	80	Boîte			
SEMENCE D'AUBERGINE de type Djamba (boîte de 50g) ou équivalent	80	Boîte	05 jours ouvrables après signature du bon de commande	Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	De commun accord
SEMENCE DE CHOUX de type Super CROSS (boîte de 50g) ou équivalent	08	Boîte			
SEMENCE DE PIMENT de type Big Sun (boîte de 50g) ou équivalent	150	Boîte			
SEMENCE DE PIMENT de type Antillaise (boîte de 50g) ou équivalent	80	Boîte			
ENGRAIS BIO de type Bioga (1litre) ou équivalent	70	Bidon			
LIME de type JK ou équivalent	525	Unité			
PULVERISATEURS MANUEL (16L)	42	Unité			
MACHETTE	525	Unité			
DABA	525	Unité			

ARROSOIRES (12L)	135	Unité			
------------------	-----	-------	--	--	--

Lot 2 : fourniture et à la distribution sur site de semences, d'intrants agricoles, d'outils et de matériels agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires pour le compte des projet HERSHEY

Article #	Exigences et description	Qté.	Unité de mesure	Délai de livraison requis	Adresse de livraison	Période de contrat
1	UREE (sac de 50KG)	55	Sac	05 jours ouvrables après signature du bon de commande	Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire	De commun accord
2	NPK (sac de 50KG)	127	Sac			
3	NITRATE DE CALCIUM (sac de 25KG)	2	Sac			
4	AUBERGINE (boite de 50 grammes)	6	Boite			
5	PIMENT (boite de 50 grammes)	6	Boite			
6	GOMBO (boite de 500 grammes)	4	Boite			
7	TOMATE (boite de 50 grammes)	2	Boite			
8	RIZ (Sac de 20 kg)	240	Sac			
9	HARICOT (Sachet de 1 KG)	88	Sac			
10	MAIS (Sac de 2 kg)	100	Sac			
11	MANIOC (Ha) (sac de 100kg, 62000 boutures)	31	Sac			
12	FICELLES pour le tuteurage de tomate	10	Rouleau			
13	PULVERISATEURS MANUEL	25	EA			
14	Herbicide total (bidon de 1 litre)	167	Bidon			
15	Herbicide sélectif de riz (bidon de 1 litre)	28	Bidon			
16	Herbicide sélectif maïs (bidon de 1 litre)	16	Bidon			
17	Engrais Foliaire (bidon de 1L)	11	Bidon			
18	Insecticides de contact (bidon de 1 litre)	49	Bidon			
19	Insecticides systémiques (bidon de 1 litre)	3	Bidon			
20	Fongicides (sachet de 1 kg)	24	Sachet			
21	Bactéricides (sachet de 1 kg)	6	Sachet			

22	LOCATION DE CAMION pour l'acheminement des intrants et du matériel au bureau de CARE Yamoussoukro, Morofé 1ère Boutique noire		EA			
----	---	--	----	--	--	--

CALENDRIER DU PROJET :

Tous les fournisseurs sont invités à suivre strictement le calendrier ci-dessous, comme indiqué.

Toute question technique soulevée lors de la préparation de votre réponse à cette DP doit être soumise par e-mail à civ.infoachat@civ.care.org au plus tard le **[15 septembre 2026]**.

Programme des activités/ À faire	Date de l'activité / Date limite de soumission	Responsable	Remarques
Appel d'offres émis (RFP)	[8 septembre, 2026]	CARE	
Le fournisseur doit informer CARE de son intention de participer à l'appel d'offres	[15 septembre 2026]	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
Date limite de soumission des questions de clarification à CARE	[15 septembre 2026]	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
CARE répond à toutes les questions de clarification	[16 septembre 2026]	CARE	
Date limite de soumission de la proposition par le fournisseur	[22 septembre, 2026 à 17h00]	Fournisseur	Les délais doivent être strictement respectés.
Évaluation de la proposition	Du [23 septembre, 2026.] au [24 septembre 2026.]	CARE	

Présentation du fournisseur (si nécessaire)	Du [23 septembre, 2026.] au [24 septembre 2026.]	Fournisseur	
Les fournisseurs sélectionnés	[30 septembre, 2026]	CARE	Dès notification, la négociation du contrat avec le fournisseur retenu commencera immédiatement.

6. CRITÈRE D'ÉVALUATION

CARE évaluera toutes les propositions sur la base des critères suivants. Pour assurer la prise en compte de cette demande de proposition, votre proposition doit être complète et inclure tous les critères suivants :

- **Adéquation globale de la proposition :** la ou les solutions proposées doivent répondre à la portée et aux besoins inclus dans le présent document et être présentées de manière claire et organisée
- **Travaux antérieurs et récompenses :** les fournisseurs seront évalués sur des exemples de leur travail se rapportant à l'exigence ainsi que sur des témoignages et des références de clients
- **Expertise technique et expérience organisationnelle :** Les fournisseurs doivent fournir des descriptions et des documents sur l'expertise et l'expérience techniques du personnel. Les fournisseurs doivent également fournir leurs expériences en tant qu'organisation qui incluent, des années d'expérience, une stabilité financière, une expertise et un avantage sur les autres concurrents.
- **Valeur et coût :** Les fournisseur seront évalués en fonction du coût de leur(s) solution(s) apportées pour effectuer les travaux conformément à la portée de ce projet.

Remarque pour les bureaux pays (CO) : Les critères spécifiques doivent représenter étroitement l'objectif et la portée compte tenu de la nature de l'approvisionnement requis. Les critères d'évaluation reflétés ci-dessus peuvent être ajoutés selon l'exigence et le type d'achat. Les critères d'évaluation finaux doivent être reflétés ci-dessus avant la publication de cette DP.

Ci-dessous le tableau de notation technique :

EXIGENCES	Fournissez les détails nécessaires. Joindre le document ou fournir une feuille séparée si nécessaire.
------------------	--

A. Adéquation globale de la proposition : 20pts		
1	Disponibilité des biens dans les délais de livraison requis 05 jours ouvrables après réception du bon de commande) : 10 points ≤ 5 jours : 10pts > 5 jours : 0 pt	
2	Validité de l'offre de 90 jours, y compris la disponibilité des articles. 5points	
3	Acceptation des conditions de paiements de 30 jours à compter du dépôt de la facture. 5points	

EXIGENCES		Fournissez les détails nécessaires. Joindre le document ou fournir une feuille séparée si nécessaire.
B. Œuvres précédentes et récompenses : 20 pts		
1	Attestations de bonne exécution, contrats, bon de commandes pour des marchés similaires d'un montant cumulé de 10 000 000 F CFA Si conforme : 20 PTS Si non conforme : 0 PT	

EXIGENCES		Fournissez les détails nécessaires. Joindre le document ou fournir une feuille séparée si nécessaire.
C. Expertise technique et expérience organisationnelle : 30PTS		
1	Conformité des caractéristiques techniques : 25 PTS Conformité substantielle : 25 pts Conformité pour l'essentiel : 15 pts Non conforme : 0 pts	
2	Pouvoir du soumissionnaire et liste des représentants légaux de la structure : 5 pts (2,5 par documents)	

CLARIFICATIONS SUR LA GRILLE D'EVALUATION :**A- ADÉQUATION GLOBALE DE LA PROPOSITION 20 points**

- a. Le délai de livraison proposé est conforme lorsqu'il est inférieur ou égal à cinq jours ouvrables après réception de chaque bon de commande. 10 pts
- b. La Validité de l'offre est de minimum 90 jours, et la disponibilité des fournitures est conforme. 05 points
- c. L'acceptation des termes et conditions de paiement de 30 jours est conforme. 05 points

B- ŒUVRES PRÉCÉDENTES ET RÉCOMPENSES 20 points

20 points si documents fournis et 0 pour les documents non fournis.

C- EXPERTISE TECHNIQUE ET EXPÉRIENCE ORGANISATIONNELLE 30 points

1. Conformité des caractéristiques techniques : Une Offre substantiellement conforme est une Offre conforme à l'ensemble des termes, conditions et spécifications, sans écarts ni réserves. Elle correspond à 25 points.

Une offre conforme pour l'essentiel est une offre dont le nombre d'articles non conformes n'excède pas 03 articles. Le cas échéant, chaque article non conforme équivaut à 3 points en moins.

Toutefois, en cas d'attribution de marché, les articles non conformes seront corrigés par le Titulaire.

2. Le pouvoir du soumissionnaire et la liste d'au moins trois (03) représentants légaux sont fournis : 05 points

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires ayant satisfait à l'évaluation technique seront ouvertes et analysées. Le seuil de qualification technique, permettant l'accès à l'évaluation financière, est fixé à **50 points sur 70**.

Le comité d'analyse procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

✓ **Offre technique**

Les offres techniques seront analysées selon la grille détaillée au point 6.

L'ensemble des critères techniques contenus dans la grille est noté sur 70%.

✓ **Offre financière**

Les offres financières sont notées sur 30%.

La Proposition financière dont le prix évalué est le moins élevé (Pm) se verra attribuer la note de prix (Np) maximale de 30%.

La note de prix des autres propositions sera calculée par la formule ci-après :

$Np = (Pm/P) * 30\%$, dans laquelle "Np" est la note de prix, "Pm" est le prix le moins élevé, et "P" le prix de la proposition évaluée.

Les Propositions sont classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) comme suit : Note globale (N) = Nt + Np.